



Appel à candidature

Challenge U11F et U11G

Préambule

Le District des Hauts-de-Seine de Football recherche le futur club organisateur de la Finale du Challenge U11G et U11F du samedi 18 mars 2023.

Vous trouverez ci-après les conditions d'éligibilité à remplir :

1. Conditions administratives : candidature, autorisation,...
2. Conditions logistiques : terrains, vestiaires, sécurité, restauration et équipements divers
3. Conditions financières

Candidature à envoyer **mercredi 13 janvier 2023 à midi au plus tard** par mail à secretariat@district-foot92.fff.fr

Conditions administratives

Pour candidature :

- Remplir la fiche de candidature (en pièce jointe)
- Accord écrit du Président du club

Engagement du site d'accueil :

- Mise à disposition des installations (terrains + vestiaires) pour la durée de la manifestation

Si besoin :

- Autorisation de la municipalité pour le prêt des installations

Conditions logistiques

TERRAINS

- 2 terrains de football à 11
Disponibilité souhaitée de 8H00 à 18H00

INSTALLATIONS

- 8 vestiaires

ÉQUIPEMENTS DIVERS (restauration, parking, animation)

- Les dirigeants du club support assurent la gestion de la buvette
- Le club support doit assurer, en collaboration avec le District, un minimum de sécurité autour du terrain de la manifestation
- Le club support doit assurer, en collaboration avec le District, l'utilisation du petits matériels (coupelles, ballons, etc...)
- Le club support doit assurer, en collaboration avec le District, la mise à disposition de ressources humaines pour l'encadrement

Conditions financières

- Toutes les dépenses liées à l'organisation sont prises en charge par le District après validation des devis et selon une grille tarifaire définie par le District et communiquée au club sélectionné
- La recette de la buvette revient au club support
- La restauration et les boissons des intervenants (personnel, commissaires et élus du District) seront prises en charge par le District.
L'approvisionnement et le service seront gérés par le club support après accord des modalités et sur présentation de justificatifs de paiement (factures)

Informations générales

- Le District informera le club retenu le jeudi 19 janvier 2023.
- Une réunion en visio sur les modalités d'organisation aura lieu avec le club retenu
- Le club retenu désignera un responsable général
- Une campagne de communication sera faite par le District. Les publicités sur les installations ne seront tolérées que si elles ne sont pas concurrentes aux partenaires du District. Le District fournira l'habillage des installations (banderoles) à mettre en place le jour de l'opération

Contacts

- Jean-Pierre SABANI – Secrétaire Général
Tél : 06.36.36.73.07
Mail : secretaire-general@district-foot92.fff.fr
- Gérard DELORME – Vice-Président délégué
Tél : 06.27.78.43.27
Mail : vp-delegue@district-foot92.fff.fr
- Alain VIAUD – Vice-Président
Tél : 06.11.52.37.62
Mail : viaudal@free.fr
- Lucie BLANCAL – Animatrice de la commission du football éducatif féminin
Tél : 06.24.62.40.87
Mail : lucie.blancal.football@gmail.com
- Adrien COUGARD – Directeur administratif
Tél : 01.41.16.55.04
Mail : direction@district-foot92.fff.fr



MERCI